



Fiche terminologique n°223

TERME ÉTUDIÉ : **postsecondary education**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement collégial, enseignement universitaire, formation professionnelle, éducation permanente; gestion de l'enseignement : programme d'études

DÉFINITION : "[A]ll learning activities undertaken after completion of secondary education."

CONTEXTE : "In Canada, post-secondary education can be gained from community colleges [...] and from universities [...]."

TERME ÉTUDIÉ : **enseignement postsecondaire**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **éducation postsecondaire [1], études postsecondaires [1], formation postsecondaire [1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **enseignement supérieur**

DÉFINITION : Enseignement dispensé aux paliers collégial et universitaire.

CONTEXTE : «Le réseau collégial a été un pionnier dans le développement des services aux personnes handicapées. [...]

Dans l'ensemble du système d'enseignement postsecondaire, le collégial a ouvert la voie, les élèves [handicapés] poursuivant leurs études à l'université ayant été habitués à recevoir des services particuliers au cégep.»

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette «enseignement supérieur» qui, au Canada, désigne les études universitaires.

Le Réseau retient «enseignement postsecondaire», terme transparent et bien établi au Canada. Il est à noter que l'adjectif «postsecondaire» est normalisé par l'Office de la langue française du Québec.

DATE DE RÉDACTION : décembre 1995